

Séance du 9 mars 2009

La bagarre sur les Salins d'Aigues-Mortes les 16 et 17 août 1893

par Gérard BOUDET

Ce tragique événement, qui s'est déroulé il y a plus d'un siècle dans Aigues-Mortes et sur les salins de la même cité, est encore présent dans la mémoire collective des Aigues-Mortais. Durant des années, il était difficile en tant qu'"étranger" comme ils disaient alors, d'en savoir plus... sur ce sujet tabou.

En 1993, l'année du centenaire de ce triste événement, une délégation italienne conduite par le consulat italien de Marseille, est venue sur les lieux et à cette occasion une conférence et une table ronde ont été organisées.

Devant une salle comble, j'ai été amené à relater les faits. Enzo Barnabà⁽¹⁾, auteur du "sang des marais, une tragédie de l'immigration italienne", a animé lui aussi cette discussion. A l'époque j'ai été très surpris par la teneur des discussions et notamment par celle de vieux Aigues-Mortais, qui pour la première fois commençaient à s'approprier une certaine vision des événements.

Il s'agit pour nous, de faire une relecture de cette sanglante histoire, qui touche à la fois, les difficiles rapports entre les ouvriers français et les ouvriers italiens venant travailler en France, en nombre de plus en plus important. L'attitude des pouvoirs publics du moment, prise entre un mouvement de maintien de l'ordre et une trop grande prudence, a conduit aux événements que je vais vous narrer. La réactivité des troupes n'était hélas, pas au rendez-vous le jeudi 17 août 1893.

Le massacre d'Aigues-Mortes, comme certains auteurs l'écrivent, ne peut être cependant compris que s'il est situé dans son contexte.

Ce n'est pas un phénomène isolé, il s'explique certes par la concurrence entre travailleurs français et italiens, mais d'autres facteurs sont aussi à prendre en compte. Ils méritent d'être considérés, c'est par exemple, le travail par lui même d'ouvrier du sel, des conditions matérielles de vie sur le salin à cette époque, des conditions exceptionnelles climatologiques de la semaine où les faits se sont produits.

Je rappellerai la lettre d'Alphonse Daudet envoyée à Magnard, journaliste du figaro au moment du procès en décembre 1893 à Angoulême : "Il ne faut pas oublier que le drame d'Aigues-Mortes, s'est passé en plein mois d'août et en plein midi. Juger cette affaire-là sans tenir compte du soleil, de la réverbération des salines sur des caboches provençales serait un déni de justice. Les crimes du Midi ne sont pas les crimes du Nord. Je l'ai dit cent fois, en riant, dans le port de Tarascon et ailleurs. Aujourd'hui c'est sérieux, et on ne saurait trop insister là-dessus".

La concurrence économique et les rivalités coloniales, ont imposé un repli protectionniste des pouvoirs publics, mais aussi une nécessité pour les entreprises de réduire leurs coûts et de trouver des solutions moins consommatrices de main d'œuvre. Tout cela pour nos régions, dans un contexte de pénurie d'emploi ; l'activité du port d'Aigues-Mortes est au plus bas du fait de l'ensablement du canal, le phylloxéra est toujours présent dans les vignobles, et les seules activités saisonnières, sont de courtes durées et souvent se chevauchent. On a besoin de main d'œuvre sur les salins du Midi, mais d'une main d'œuvre à la fois très nombreuse en effectifs mais sur une courte durée.

L'électrification des chantiers de récolte réduira par trois les effectifs du sel dès 1905, et ce durant la crise viticole, ce qui n'arrangera en rien le moral des ouvriers aigues-mortais.

Je vous propose donc de vous parler d'abord, du contexte politique du moment, ensuite des méthodes et conditions de vie et de travail des ouvriers durant les opérations de récolte en 1893 et pour finir les faits tels qu'ils nous ont été rapportés par différentes sources d'informations.

I – Le contexte politique

L'émigration italienne et l'origine des tensions en cette fin de siècle

Un bref recul historique montre que depuis les Médicis, les élites marchandes, intellectuelles et artistiques italiennes, s'éparpillent dans toute l'Europe et beaucoup en France. Comme Dante se plaisait à le dire, le peuple italien, se considère comme un peuple cosmopolite, et il leur fait dire : "la mia patria è il mondo intero".

Durant le XVII^e siècle, la naissance et par la suite la réussite de nos nombreuses manufactures voulues par Colbert, ont été conditionnées par la connaissance et la mise en application de techniques, de procédés propres à la fabrication de produits manufacturés. Pour la mise en œuvre de tous ces procédés, l'appel aux éminences extérieures a été entendu et en particulier par les Italiens notamment dans le domaine de la verrerie.

A titre tout à fait anecdotique, un fait particulier à notre région montre que l'espionnage industriel existait bel et bien. A la création de la manufacture Royale des Glaces de Saint-Gobain, il a été nécessaire au moins pour les premières productions de faire appel à des ouvriers verriers de Murano. Ce qui value d'ailleurs, une rocambolesque comédie avec le débauchage secret d'ouvriers Vénitiens dont le protagoniste mandaté par Colbert n'était autre que Pierre Bonzi, évêque de Béziers. Une première vague de trois transfuges arrivent sur la côte, tout en sachant comme le dit notre bon évêque, "que pour toute tentative d'approche d'un ouvrier verrier, par un étranger à la République de Venise, on risque d'être jeté à la mer".

Cette première vague sera suivie d'une plus importante où dix ouvriers rejoindront les pionniers. Il s'en suivra des histoires diplomatiques avec les gouvernants français, l'empoisonnement de deux des meilleurs ouvriers italiens et d'autres histoires qui n'empêcheront pas cependant à la manufacture royale de fournir les glaces hors norme à la célèbre Galerie des Glaces.

Durant la même période, c'est à Sète, pour la construction du port en 1666 qu'il est fait appel à de la main d'œuvre italienne et plus particulièrement celle de la petite ville de Gaète.

En fait les travailleurs italiens, sont issus de la sœur latine à la France, et des siècles durant, comme le montre cette succession d'évènements, les travailleurs italiens s'établissent et s'intègrent volontiers et naturellement.

Les choses se compliquent en Italie au début du XIX^e siècle lorsqu'une agitation à la fois libérale et nationale débouche sur une tentative de révolution. Les mouvements de "réveil", alimentent la nostalgie de l'ancienne Rome, que les "Carbonari" organisent et qui sont rapidement réprimés par l'armée autrichienne. C'est le républicain Mazzini qui échoue dans ses actions pour un ralliement d'une unité italienne, et ce n'est qu'au printemps des peuples en 1848, que le Piémont s'impose à l'armée autrichienne en la chassant de Venise et de Milan.

Cavour arrivera à convaincre Napoléon III, malgré l'attentat dirigé contre lui par le Carbonari Orsini, à s'engager dans la guerre de Crimée, qui nous adjoindra la Savoie et le Conté de Nice, chassera l'autrichien et permettra ainsi la création du Royaume d'Italie en 1861.

En 1881 l'Italie signe le traité de la triple alliance avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, ayant pour conséquence première une connotation anti-française de ce premier gouvernement. Ce dernier engage une guerre douanière en dénonçant un traité commercial franco-Italien⁽²⁾.

En cette même année, le traité de Bardo fait passer la tutelle italienne de la Tunisie, à la France. Les 250 000 Italiens qui vivent à Marseille, dont bon nombre appartiennent à des entreprises de commerce et de navigation italiennes, se retrouvent donc dans une impasse économique. Eclate alors, dans cette ville, la même année, dans l'après-midi du 17 juin, pendant le défilé du corps expéditionnaire revenant de Tunisie, quelques semaines après l'accord de Bardo, une sanglante bataille entre Italiens et Français qui se soldera après trois jours d'émeute à trois morts et vingt deux blessés. Ces tristes journées de juin 1881 baptisées les "vêpres marseillaises" en souvenir d'autres tumultes qui virent des Français massacrés sur le sol sicilien en 1282, dont on connaît la reprise par Verdi dans les "Vêpres Siciliennes".

En août 1892, dans le Nord de la France à Liévin, une agitation sans précédent régnait dans les mines de charbon. Des ouvriers français avaient cessé le travail et protestaient contre l'embauchage d'ouvriers belges. Ces ouvriers ont vu leur maison assaillie, saccagée, eux-mêmes ont été malmenés au point qu'une grande partie d'entre eux ont du quitter le pays. Il faut savoir que par représailles, les ouvriers français qui travaillaient en Belgique ont à leur tour été hués et même attaqués avant de rentrer en hâte chez eux, laissant derrière eux de difficiles contentieux diplomatiques.

Entre le 10 et le 15 février 1893, il y eut aussi des émeutes à Belvèze et Bellegarde, dans le département de l'Aude, où une quarantaine d'Italiens ont été chassés sur leur lieu de travail, avant que le conflit débouche sur des choses plus graves. En juillet de cette même année c'est à Masnières dans le Nord, que des ouvriers se mettent en grève du fait que leur employeur leur préfère des ouvriers Allemands⁽³⁾.

II – Les conditions de travail durant les opérations de récoltes en 1893 à Aigues-mortes

Le travail du sel est dur

Le moment de la récolte du sel est un moment de grâce pour le saunier. Comme dans beaucoup de métiers liés aux conditions climatiques, cette période correspond à l'aboutissement d'une année de travail où, au travers de cette couche de dépôt de sel blanc, on peut lire sur sa tranche toute l'histoire de son élaboration.

Ce précieux présent issu du travail des hommes du sel et de la nature est prêt à être récolté. C'est un moment à la fois magique pour les maîtres sauniers mais aussi une opération difficile pour les ramasseurs de ce précieux présent.

Le maître saunier a tendance à attendre le plus possible pour se décider à récolter le sel, profitant ainsi des dernières belles journées de l'été qui vont lui donner quelques millimètres de plus, mais le temps presse. L'annonce des premiers orages de septembre toujours très menaçants, rend nécessaire d'opérer rapidement afin de récolter au plus vite.

Pour récolter vite, en 1893, il n'existe pas de chantiers mécanisés, c'est donc par l'embauche massive de personnels que le salinier assurera sa récolte. Pour faire du sel, il faut des grands espaces de marais, les conditions de vie sont elles aussi difficiles. Pour accéder au chantier de récolte les distances à parcourir peuvent varier de 3 à 7 kilomètres pour le seul trajet de l'aller.

Pour être à l'embauche à 5 heures du matin, les ouvriers partent d'Aigues-Mortes à 3 heures, alors qu'ils sont rentrés la veille chez eux à 7 heures du soir. Il est donc plus facile de trouver du personnel pour effectuer les récoltes sur les salins proches de la ville d'Aigues-Mortes comme les salins du Perrier et de 40Sous, que pour les salins plus éloignés comme ceux de la Gaujouse ou de la Fangouse.

Les Italiens embauchés pour ces opérations vivent donc sur les salins et travaillent tous les jours y compris le dimanche à partir du lever du jour soit 5 heures du matin. Pour se distraire et attendre le repos du soir, ils peuvent aller, pour ceux employés sur les salins de l'Abbé, Gaujouse, Fangouse, Estaques, Saint Jean, dans le village de Peccais, sorte de gros "mas" situé au centre des salins, qui abrite aussi le bureau d'enregistrement des expéditions de sels avec les services des douanes. Dans ce petit enclos, se trouve un petit cabaret, où les ouvriers peuvent boire et s'occuper, ainsi qu'un moulin à blé et un four pour la cuisson du pain.

En ce mois d'août 1893, étaient présents sur l'ensemble des salins, 920 ouvriers dont 510 Français et 410 Italiens.

Les Français venaient d'Aigues-Mortes, pour 100 d'entre eux, 230 des villages environnants : Lunel, Saint Christol, Beaucaire, 170 d'Ardèche et d'Auvergne.

La vie sur les chantiers

Les opérations de récoltes durent environ 4 à 5 semaines, interrompues quelques fois par les pluies, d'août en particulier. Elles commencent en général à la fin de la première semaine d'août.

L'ouvrier salinier se trouve encerclé de marais, propice à la propagation du moustique en particulier. Les maladies paludéennes sont très présentes sur ces lieux, lieux que certains qualifieront de maudits, à en croire les rapports de services de douanes présents sur les salins.

De tout temps les saliniers ont craint pour leur récolte, le fameux "orage du 15 août". Cet orage éclate souvent le 15 août, et je pense que la tradition populaire dit vrai. Le sel est alors gorgé d'eau, il est déliquescents, très difficile à mettre en gerbe. Les chantiers sont alors arrêtés, le personnel venu de l'extérieur se trouve sans occupation, sans rémunération durant un deux trois jours, le temps que les eaux de pluie recueillies dans les tables salantes soient évacuées et permettent une reprise des opérations.

Quelques jours après, c'est l'inexorable éclosion et invasion de moustiques qui pour les travailleurs compliquent encore plus le travail.

En plus d'une alimentation consistante, à la charge des ouvriers, une ration de vin très importante de l'ordre de 4 à 5 litres par jour est servie et facturée à raison de 0,30 F le litre, par les chefs de coles. Par la suite, les salins ont pris en charge cette fourniture. Cette tradition a perduré sur les salins et je me souviens encore, figurant au bas de mon bulletin de paye de récolte du sel, un avantage en nature de 4 litres de vin par jour durant la période de récolte, le reste du temps l'avantage était limité à deux litres par jour. La consommation de ce vin malgré son faible degré devait lui aussi, favoriser la tension des esprits.

Le chef de cole, avait aussi pour mission d'apporter le courrier à tous, et autres menus services ; comme il est fait mention dans la déposition de Louis Jeanjean dit Martial, âgé de 34 ans, chef de bricole : "comme tous les jours, j'apporte à mes hommes divers articles, tels que tabac, chaussettes, savons que chacun m'avait commandés...".

L'embauche

Embaucher pour une période variant de 15 à 25 jours, près de mille personnes, leur assurer l'hébergement et les vivres, dans des conditions d'accès difficiles au milieu des marais est pour l'entreprise des salins un véritable "casse tête".

Dès 1788 on retrouve déjà des problèmes dans la commune et sur les salins où la présence de personnes étrangères à la cité, créait des occasions de conflits., malgré la présence sur place de forces armées.

Le maire d'Aigues-Mortes en 1871, "comme chaque année" demande au préfet de lui envoyer un détachement afin de faire régner l'ordre dans sa cité, lui notifiant que les arrivées massives d'ouvriers sont loin "d'être la fine fleur de la société", mais que dans le lot il y en aura de "la pire espèce". Le chef d'exploitation des salins lui aussi demande une brigade supplémentaire pour maintenir l'ordre "parmi les ouvriers étrangers". A cette époque là sur la cité, la brigade n'était constituée que de quatre brigadiers. En 1875, on redoute l'arrivée massive de "plus d'un millier d'ouvriers plus ou moins mal famés"⁽⁴⁾.

Ces malheureux ouvriers qui souhaitaient faire la récolte, se présentaient donc à l'embauche sur le salin, le matin à 5 heures et les maîtres sauniers distribuaient le travail en fonction du nombre de pelles dont il disposait. Cette méthode présentait l'avantage de limiter le nombre de travailleurs au besoin du moment, puisque pour

être rémunéré, il fallait récolter le sel, et pour le récolter il fallait nécessairement une pelle. Cela présentait aussi le désagrément de frustration de bon nombre d'ouvriers qui se voyaient rejeter du chantier.

Pour pallier cela, dans les années 1880, la méthode d'embauche a été améliorée.

Un ouvrier désireux de faire la récolte, doit tout d'abord trouver un chef de "bricole" ou de "chiourme", qui l'embauche sous sa responsabilité pour la durée de l'opération. Le chef de cole, ou de chiourme, terme utilisé dans les bagnes français, devait assurer une cadence de travail soutenue afin de ne pas éterniser la récolte. Il devait aussi éviter de maintenir dans son équipe des "traînard", qui du fait de la rémunération par équipe, risquaient de provoquer des disputes ou des récriminations préjudiciables au climat de travail déjà peu agréable par lui même.

En 1893, il y avait sur le salin d'Aigues-Mortes cinq chefs de bricoles embauchés par les salins, en charge du recrutement de personnel italien. Il s'agissait de : Gallizioli qui avait derrière lui neuf récoltes sur les salins, Ciutti, qui avait fait six récoltes, Tambery et Gini, quatre et Scova deux récoltes. Ces chefs au mois d'avril de chaque année écrivaient d'Italie à la compagnie en leur donnant le nombre d'ouvriers volontaires qu'ils pouvaient amener avec eux.

La mission de chaque chef, est d'assurer la responsabilité du travail de chaque ouvrier de sa bricole, de s'occuper de la préparation des mets et de leur assurer le coucher. Afin de faciliter le travail du chef de bricole, l'effectif complet de l'équipe couche dans la même "cambuse". Terme utilisé sur les salins pour désigner ces grande cabanes semblables à celles que l'on connaît encore aujourd'hui de gardians, dont la couverture est en sagne, les parois sont en bois, et ne comportent, ni armoire, ni placard. Le matériel de couchage est fourni par la compagnie, il se réduit le plus souvent à de sommaires paillasses ou carrément de la paille, distribuée par la compagnie sous forme de ballots disposés devant la cambuse.

Pour les ouvriers venant de l'Ardèche, comme ceux venant de Saint Christol, d'Aimargues ou d'ailleurs, l'embauche se fait directement par le chef de bricoles du village. L'on appelle aussi à Aigues-Mortes les chefs de bricoles, les "baïlles" en référence aux termes utilisés dans le monde de la bouvine. Je dois ajouter qu'en 1970, lorsque je travaillais à Aigues-Mortes, les femmes qui dirigeaient les équipes féminines d'empaquetage du sel se faisaient dénommer "les baïllesses" !

Frédéric Mistral évoque dans ses souvenirs d'enfance ces chiourmes et ces "baïles". Ces dénominations employées sur les salins, sont aussi utilisées en agriculture⁽⁵⁾.

L'orthographe particulière de "baïlle" est propre je pense à Aigues-Mortes, ailleurs comme l'écrit Mistral c'est baile qui est retenu.

Les ouvriers venant des alentours, descendaient en tribu sur Peccais, la veille du grand jour, en chantant pour se donner du cœur à l'ouvrage, "le chant de Peccais", où il est question dans les paroles de l'"enfer de Peccais". Pour les Italiens, ils arrivaient pour la plupart d'entre eux par la gare.

Aigues-Mortes tranquille citée d'entre les murs, connaissait alors une animation passagère qui rappelait peut être les grands moments où le port vivait alors au rythme de la foire de Beaucaire pour la sainte Madeleine. En 1893, 30 navires ont été chargé contre plus de 300 les bonnes années, du fait de l'ensablement du port.

L'ouvrier qui vient effectuer la récolte du sel, peut repartir de la cité avec 180 F, 200 F en poche, ce qui correspond à 180-200 livres, "de quoi vêtir et chausser convenablement toute la famille durant l'année"⁽⁶⁾. Il n'a à sa charge que les frais de repas qui sont de l'ordre de 1,5 F par jour, pour un gain journalier de 5 F à 12 F. "Un ouvrier terrassier gagne à peine 5 F et seuls, à Paris, les ouvriers qualifiés, par exemple tailleurs de pierre ou charpentiers, peuvent espérer 8 à 9 F quotidiens"⁽⁷⁾.

La compagnie assure la fourniture gratuite du combustible, des ustensiles de cuisine, des paillasses, ou des ballots de paille pour le coucher, et du transport des provisions.

Elle assure aussi le service en eau potable, le transport se fait au moyen de tonneaux, munis de robinets, sur charrettes spéciales qui demeurent à la disposition des ouvriers.

Le salaire de récolte ou "l'argent du sel", terme employé encore dans les années 1930, comprend deux tarifs, le battage et le portage en camelle.

La camelle, du mot "camélo", désigne sur un salin le tas de sel. Frédéric Mistral dans son "Trésor du Félibrige" attribue l'origine de ce mot, à "camelo", qui en provençal désigne le tas de foin.

Pour le battage du sel, c'est l'opération de mise en tas ou en gerbe de la couche de sel déposé, en rapprochement de la gerbe de blé. Sur les salins aujourd'hui encore on désigne le récolteur mécanique de sel, sorte de moissonneuse batteuse, par le mot "bateur".

En 1893, le pelage ou battage, consiste à enlever la croûte de sel et à la mettre en tas, à l'aide de deux outils, le bigot et la pelle de battage, sorte de pelle plate en bois dont le bec est renforcé par une fine plaque de tôle de fer.

Le portage ou transport en camelle, consiste à cette époque, à charger le sel dans une brouette, pousser cette brouette jusqu'au sommet de la camelle, en empruntant un chemin de roulement constitué de nattes ou de planches posées à même le sol, ou le sel pour la partie inclinée. Ce travail est le plus pénible et la rémunération en tient compte.

Le déroulement du travail

Le travail de récolte est distribué tous les matins par l'agent du salin, qui compte tenu des différentes sortes de sol, de configuration de tables salantes, de hauteur de gravier (endroit où l'on entrepose le sel), tire au sort les chantiers en fonction des chefs de bricoles présents.

Dans l'absolu, depuis toujours les bricoles sont constituées durant cette époque par des ouvriers de même nationalité. Il arrive cependant et c'est le cas en 1893, que quelques bricoles soient composées d'Italiens et de Français.

Pour les bricoles d'Italiens, leur chef est de même nationalité, habitant en général la même région que son équipe.

Comme il y a beaucoup d'ouvriers sur les chantiers et que les chantiers sont très clairsemés sur les salins, chaque ouvrier est identifié sous un numéro qu'il garde jusqu'à la fin des opérations. Ce numéro est inscrit sur un petit disque de carton où figure le nom du chef de bricole.

Le chef de bricole est rémunéré par la compagnie des salins, en fonction des tonnes de sels récoltées par son équipe. Ces tonnes correspondent au cumul des cubages de tas de sel réalisés, et vérifiés par le contrôleur des salins, pour éviter la fraude. La paye perçue par le chef de bricole est répartie sur l'ensemble du personnel de l'équipe.

L'opération de battage est payée à la journée, au même prix pour tous les ouvriers, ce prix est de 5 francs en 1893 et ce depuis 15 ans. Ce travail est effectué en battue. Chaque battue dure deux heures avec une heure de repos, elle est rémunérée 1,25 F. Quatre battues constituent la journée de travail, payée 5 F. La journée commence le matin aux premières lueurs du jour soit vers 5 heures du matin pour finir vers 16 heures. Soit 11 heures de travail.



On remarque les pelles en bois utilisées sur les salins jusqu'en 1900 environ.

Pour les travaux de portage, ils ont de tout temps été payés à forfait, et par équipe ou bricole.

En effet, la nature même de l'œuvre, et la technique d'extraction, rendent impossible le travail individuel. La préparation du chantier, le déplacement des plateaux de roulage, des plans inclinés, ne peuvent se faire que par les ouvriers même du chantier et exigent des efforts très considérables.

Les prix à la brouette chargée, sont établis selon une vieille pratique au moyen de formules, tenant compte de la distance et de l'élévation du centre de gravité du tas de sel ou camelle. Ces formules sont parfaitement connues par les ouvriers. La paye obtenue par de savants calculs peut être comparée en tous points aux estimations moins savantes des ouvriers occupés sur ces chantiers et le résultat obtenu est identique.

C'est dans cette opération particulière qu'il y a lieu de bien comprendre l'organisation italienne et l'organisation des bricoles françaises.

Pour chaque ouvrier italien, le travail consiste à charger seul sa brouette, la sortir de la table salante en la faisant rouler sur les planches, la pousser ensuite sur le plan incliné pour atteindre le sommet de la camelle ; pour les Français le travail est différent, ils travaillent en binôme, un charge la brouette et la pousse à moitié de la montée où il la confie à un compagnon qui la décharge et la rapporte vide au milieu de la descente, où il attend inopérant jusqu'à ce que le premier ouvrier retourne, avec une autre brouette chargée, et reprendre celle vide. Il n'est pas étonnant de constater sur les documents de paye que les ouvriers italiens perçoivent environ vingt pour cent de salaire supplémentaire, du fait tout simplement de la perte de temps que le système "aigues-mortais" engendre.



*Le roulage du sel.
Les ouvriers apportent
le sel jusqu'au sommet
de la camelle.*

La paye de chaque ouvrier varie de 7 à 10 francs par jour et même on arrive à 12 suivant l'endurance et l'habileté des ouvriers composant la chiourme.

Les personnes qui font entièrement la récolte sont peu nombreuses, du fait de la pénibilité du travail. On constate sur les cahiers d'embauche des chefs de bricole, que certains ouvriers ne travaillent qu'un ou deux jours. Il s'agit en général de "trimards" comme les qualifie le rapport du maire d'Aigues-Mortes.



*Le roulage du sel :
on remarque le chemin
de planches disposées
sur le sol afin de
faciliter le transport du
sel avec des brouettes.*

La direction des salins acceptait de prendre quelques fois des ouvriers non habitués à ce type de travail dans un souci d'accalmie sociale. Cela entraînait souvent des frictions avec les chefs de cole et les ouvriers avec qui ils travaillaient. Dans un rapport de récolte, il est spécifié par le responsable des salins, l'obligation d'embaucher deux ou trois quitte pour lui à les "noyer" dans l'équipe.

La presse locale s'est souvent fait l'écho "que l'embauche d'Italiens supprimait du travail au résidents locaux". En fait il n'en est rien, puisque pour des impératifs climatologiques la durée de récolte ne pouvait pas excéder 30 jours, soit un effectif de l'ordre du millier, effectif qu'il n'était pas possible de trouver localement dans sa totalité.

III – Les 16 et 17 août 1893 sur les salins d'Aigues-Mortes.

Après un exposé des faits "officiel", compte tenu des documents acquis par le plus pur des hasards, suite à une vente publique des dossiers d'archives du cabinet de l'avocat, ancien bâtonnier Hippolyte Guillibert à Aix, chargé par le consul italien de Marseille de défendre la cause des ouvriers italiens, je vous donnerai quelques éléments complémentaires, qui pourront peut être éclaircir l'origine matérielle de ce sanglant événement.

Voici les faits, tels que les a consignés, le chef d'escadron Paillet, commandant la compagnie de gendarmerie du Gard, en service à Aigues-mortes.

"Aigues-Mortes le 18 août 1893,

Rapport du chef d'escadron Paillet, commandant la gendarmerie du gard, en service à Aigues-Mortes, sur les troubles survenus à Aigues-mortes, à la suite des rixes entre les ouvriers français et les ouvriers italiens.

Le 16 août courant vers midi, une rixe sanglante suivie de coups et blessures éclatait aux salins de la compagnie du midi, à Peccais, commune d'Aigues-Mortes.

Au moment où le commandant de la brigade d'Aigues-mortes qui avait été prévenu aussitôt et qui s'était immédiatement rendu sur les lieux arriva au salin de la Gaujouse, dépendant de Peccais et situé à 7 km de la ville, les ouvriers français au nombre de 22 s'étaient enfermés dans le bâtiment des salins et se trouvaient encerclés par 150 ouvriers italiens, armés de bâtons de manches de pelles et de fourches. Les gendarmes parvinrent à ramener le calme et les ouvriers français rentrèrent à Aigues-Mortes, où le bruit se répandit aussitôt que des ouvriers italiens assassinaient, et que trois de ces derniers avaient été tués.

A ce moment il était 4 heures de l'après-midi, un grand nombre d'ouvriers français travaillant également aux salins et que l'on peut évaluer à environ 300 individus, se livrèrent à une véritable chasse à l'homme contre les Italiens qui se trouvaient à ce moment là à Aigues-Mortes, en disant qu'ils voulaient venger leur compatriotes battus quelques heures avant par les Italiens.

Deux gendarmes qui étaient restés à la caserne, parfaitement secondés par 20 douaniers, requis à cet effet, assurèrent l'ordre dans la mesure du possible et firent réfugier les Italiens dans une boulangerie où ils furent en sécurité.

Informé le 16 août à 7 heures du soir, par un télégramme expédié par le commandant d'Aigues-mortes, je fis partir en toute hâte sous la direction du Capitaine Cabley, commandant l'arrondissement de Nîmes, 21 chefs de brigades ou gendarmes à cheval, pris dans les brigades de Nîmes, Sommières, Calvisson, Vauvert, Saint Gilles.

Ces brigades sont distantes d'Aigues-Mortes de 20 à 40 kilomètres. Arrivées à 11 heures du soir, le Capitaine Cabley maintint l'ordre dans la nuit du 16 au 17 août.

Le 17 août, à 8 heures du matin le Capitaine Cabley apprenant que les ouvriers français beaucoup plus nombreux cette fois que les Italiens, allaient engager une nouvelle lutte avec ces derniers, se porta rapidement avec 18 gendarmes au salin de la Fangouse, dépendant de Peccais et situés à environ 7 Km d'Aigues-Mortes.

Arrivé à ce point et pour éviter une lutte imminente, cet officier se mit en mesure de ramener tous les ouvriers italiens à Aigues-Mortes pour les mettre en sûreté. Pendant le trajet, les ouvriers français, composés pour une certaine partie de repris de justice et de gens tout acabit, décidés à tout, et absolument surexcités, ont assailli les Italiens avec une fureur sauvage, à coup de pierres, d'énormes gourdins, et même de fusil. La gendarmerie, numériquement insuffisante, fit les plus grands efforts pour protéger environ 50 Italiens contre environ 5 à 600 ouvriers, animés d'une fureur absolument sauvage .

Pendant le trajet, 6 Italiens furent tués et environ 26 blessés dont 4 très grièvement (un de ces derniers est déjà mort depuis). Le convoi fut mis en sûreté dans la tour de Constance. Monsieur le Préfet du Gard et Monsieur le procureur de la République de Nîmes qui étaient déjà présents sur les lieux lorsque ces atrocités se sont commises, m'ont exprimé toute leur satisfaction sur la conduite louable du capitaine Cabley et des gendarmes, qui ont fait tout ce qui était humainement possible, pour sauver d'une mort certaine les ouvriers italiens qu'ils protégeaient. Pendant cette sauvage agression, le capitaine et plusieurs gendarmes ont été atteint par des pierres, mais leur blessures sont absolument sans gravité. Ces pierres n'étaient pas dirigées contre la gendarmerie mais uniquement contre la colonne d'Italiens qui était environnée de tous les côtés par les gendarmes.

En recevant la nouvelle de ces graves événements, je suis parti le 17 à 2 heures et demie en chemin de fer pour Aigues-Mortes où j'ai constaté de suite qu'il y avait encore une très grande surexcitation dans la population flottante et remuante de cette ville où il n'y a pas moins de 1000 à 1200 individus de toute espèce venus de tous pays pour la récolte du sel.

Les Italiens qui avaient été mis provisoirement en sûreté dans la Tour de Constance ont été, ainsi que tous ceux qui ont pu être trouvés par la gendarmerie, conduits sous bonne escorte à la gare, le 17 à 8 heures du soir et dirigés par voie ferrée sur Nîmes.

L'hostilité actuelle des ouvriers français contre les ouvriers italiens est impossible à décrire ; elle est arrivée à un tel degré de férocité que tout ouvrier italien, qui serait rencontré isolément, serait infailliblement massacré.

Pour calmer les esprits et éviter de nouveaux malheurs, les ouvriers italiens ont été invités à quitter immédiatement le pays. En ce moment, il n'y a plus à Aigues-Mortes d'ouvriers de cette nationalité.

Aujourd'hui le travail est repris en partie dans les divers chantiers de salins, sous la protection de la gendarmerie et de la troupe, pour rassurer les ouvriers français dont beaucoup manifestent leur crainte d'un retour offensif des Italiens fort nombreux dans les salins de Berre, situés au delà du Rhône, dans le département des bouches du Rhône. A mon avis cette crainte n'est pas justifiée.

L'animation dans les rues et la surexcitation des ouvriers français sont toujours grandes.

L'animosité des ouvriers français contre les ouvriers italiens existait à l'état latent depuis longtemps dans les chantiers des salins situés sur le territoire de la commune d'Aigues-Mortes. Mille ouvriers dont trois cents Italiens environ sont chaque année occupés au levage du sel pendant environ 30 à 35 jours.

Il est bien difficile de savoir très exactement comment la rixe a commencé le 16 août. Elle a été déterminée par un motif futile et elle paraît avoir été provoquée par les Italiens qui, dans l'après-midi de ce jour, se sont jetés sur les ouvriers français très inférieurs en nombre aux salins de la Gaujouse”.

L'origine matérielle des faits

Le mercredi 16 août entre 12 heures 30 et 13 heures, une bagarre éclate entre un ouvrier français et un italien, qui se solde par un blessé, Joseph Vernet atteint selon le rapport du médecin de l'hospice d'Aigues-Mortes de “coups de couteau multiples dans la région de l'abdomen, blessures présentant peu de gravité”. Il est d'ailleurs sorti de l'hospice le lendemain.

La cause de cette rixe. D'après les témoins, sur le chantier du salin de la Gaujouse, l'ouvrier piémontais nommé Giordano, appartenant à l'équipe française, aurait lavé ses souliers et le fond de son pantalon couvert de sel avec de l'eau douce, dans une vasque se trouvant en dessous du robinet du tonneau d'eau potable, situé à côté de la cambuse. Joseph Vernet qui travaille dans la même bricole, l'accuse de gaspiller l'eau potable, et s'arme d'un bâton pour tenter de le battre. L'italien sera plus rapide et s'éloigne du baraquement, pour rejoindre la cambuse de ses concitoyens. Quatre ou cinq Français puis une cinquantaine par la suite le poursuivent et Giordano au moment où il arrive à la cambuse des Italiens située sur le salin de la Fangouse distant d'un kilomètre environ, crie “Italie, les Français veulent m'assommer !”.

Il est 13 heures 30, les ouvriers italiens réveillés de leur sieste par ces cris, sortent de leur abri et s'arment de pelles, fourches et bâtons, ils sont environ 150. Les Français en minorité lancent des pierres sur la cabane des Italiens et s'en retournent. Une partie d'entre eux fonce sur Aigues-Mortes pour annoncer que les Italiens tuent les Français. Un détachement de 5 gendarmes et le juge de paix se déplace sur les lieux, pour tenter de calmer les esprits.

A Aigues-Mortes, la rumeur enfle...

La rumeur circule sur le salin qu'une bagarre a éclaté au salin de la Gaujouse, le premier à avoir l'information est le salin de la Fangouse qui est distant à peine d'un kilomètre du premier. Beaucoup d'Italiens travaillent sur ce salin, et là aussi à

en croire les témoignages, une altercation a lieu entre deux ouvriers italien et français au sujet aussi de l'eau potable. Sur ce salin le tumulte envenime les esprits et une autre bataille rangée éclate.

Dans la ville d'Aigues-Mortes, la rumeur s'enfle colportée en particulier par Jean Baruthel, on parle de morts français tués par des Italiens, on parle de trois, puis de cinq, puis de vingt et plus...

Les esprits s'échauffent et un fait curieux a pour conséquence d'initier le débuts du drame sanglant.

Selon le témoignage du crieur public, M Delorme, le 16 août à 3 heures de l'après midi, trois ou quatre trimards sont venus lui demander de publier dans les rues de la cité "la chasse à l'ours". D'après ses dires tels qu'ils sont consignés : "je leur demande ce que cela voulait dire et ils me répondirent qu'ils voulaient faire publier cela pour s'amuser. Je commençais alors ma première annonce sur la place publique, la deuxième au coin du café de la bourse, la troisième au coin du presbytère, la quatrième au coin de la rue des cordeliers, et là je me suis arrêté parce que l'on criait on vient d'assommer un italien...c'est là que j'ai compris que ce que je publiais voulait dire : chasse et mort aux Italiens".

Pendant que Delorme effectuait son tour de ville, trompette au poing et tambour à la bretelle, le chef de bricole Ciutti, payait ses ouvriers italiens dans la boulangerie Fontaine d'Aigues-Mortes, il en était au numéro 62, lorsque la foule qui commençait à faire du nombre, on parle de deux à trois cents personnes, s'abat sur le groupe d'Italiens non armés et une bataille commence. Vical le frère de la boulangère ferme la porte pour mettre en sécurité soixante quatre Italiens qui y demeureront jusqu'au lendemain. Le capitaine douanier Rouzeaud distribue des armes à ses quinze "gabelous" en renfort de la brigade Aiguemortaise. Le siège du refuge sera tenu par la foule qui tentera d'enfoncer les portes, et d'y mettre le feu, jusqu'au moment où le détachement de 25 gendarmes à cheval arrivera de Nîmes et des communes environnantes à 11 heures 30 du soir. Prévenu par un télégramme du juge de paix Hugoux, le Procureur de la république et le juge d'instruction Roques arrivent sur les lieux vers 3 heures du matin accompagnés du docteur Reynaud.

Ayant rapidement pris la mesure de la gravité des évènements, le Procureur informe le préfet Le Mallier à Paris, demandant des renforts de l'armée. Les 25 gendarmes récupérés sur les communes avoisinantes ne sont pas suffisants face à la "furie qui règne parmi les 800 ouvriers employés au salin".

Le préfet Le Mallier arrive à Aigues-Mortes par le premier train à 7 heures du matin avec son secrétaire général. Vers 8 heures, il s'adresse à la foule sur la place saint Louis, prêche l'accalmie et recueille quelques applaudissements. Les choses paraissent se calmer. Il assure au maire Marius Terras, qu'il a demandé à 4 heures quarante du matin le renfort de l'armée au général commandant la place de Nîmes.

La libération des prisonniers de la boulangerie

Il s'agit pour l'heure, de mettre à l'abri les Italiens encore sur le site d'Aigues-Mortes, il y en a une cinquantaine dans la boulangerie Fontaine, et près de quatre-vingt dans la cambuse de la Fangouse.

Marius Terras, ceint de son écharpe de maire de la ville, prend place à côté du cocher et tente en deux embarcations de transférer les prisonniers de la boulangerie, jusqu'à la gare d'Aigues-Mortes.

D'après les témoignages, Marius Terras a craint pour sa vie. Une troupe de trois cents excités armés de branches arrachées aux arbres, d'autres armés de pelles de fourches ou de bâtons, arborant deux rideaux rouges en guise de drapeaux et chantant la Marseillaise, tambour battant, se dirige vers la gare en proférant des menaces. Au moment du départ du train dans un tumulte général, la foule jette une pluie de cailloux sur le train qui s'ébroue lentement pour aller à Marseille. Le préfet qui a assisté à ce transfert renonce à transférer les seize Italiens encore prisonniers dans la boulangerie, compte tenu qu'une partie d'entre eux s'est éclipsée pendant la nuit. Ces derniers seront protégés par un cordon de douaniers sur place, et selon les témoignages des assiégés, ils avaient pris soin de bloquer la porte avec tous les sacs de farine disponibles.

La libération des 80 Italiens de la Fangouse

Il reste maintenant à libérer les Italiens de la Fangouse.

Le train est parti, et le calme semble revenir pour un instant seulement, la foule ayant accompagné les réfugiés de la boulangerie, se retrouve sur la place Saint Louis en clamant son désir de "venger les morts". Les autorités font tout pour calmer les esprits mais rien n'y fait, même la déclaration du maire qui assure qu'à partir du lendemain aucun ouvrier italien ne sera embauché sur les salins de Peccais ; il vient d'en recevoir l'engagement de l'ingénieur Robert des Salins.

Malgré le télégramme émis à 4 heures du matin, demandant du renfort, aucun secours n'arrive. La foule de plus en plus excitée s'achemine lentement et dans le vacarme vers les salines. Elle passe tout d'abord devant le salin du Perrier situé contre la route actuelle du Grau du Roi, pour "prendre du renfort", comme Louis Couil, un cultivateur du pays âgé de 25 ans ou Michel Antoine également d'Aigues-Mortes qui réflexion faite, préfère passer chez lui prendre son fusil avant de se joindre au groupe.

Ce groupe amassé arrive à la Fangouse devant la cambuse des Italiens. C'est un déferlement de tuiles, de pierres, de coups de gourdins qui s'abat sur les portes le toit, forçant les Italiens à sortir.

Le cordon de gendarmes est dépassé par les mouvements de foule. Le témoignage du brigadier Gineyst en dit long sur l'état d'excitation qui règne parmi les insurgés. Gineyst attiré par les agissements de Lazare Beaugé, un journalier de 26 ans, l'interpelle. Il lui réplique avec son œil poché ; "C'est un Italien qui m'a blessé hier, il faut que j'en tue, vous ne m'en empêcherez pas !".

Cablay, malgré ce veut libérer les Italiens ; il leur demande de se ranger en colonne et voilà le groupe d'Italiens qui se dirige vers Aigues-Mortes, encadré par les vingt-cinq gendarmes à cheval.

A environ 1500 mètres des portes de la ville au droit du salin de 40 sous ou 40 sols et particulièrement devant le mas Méjan, un autre cortège venant de la ville armé de matraques de fusils, "cette foule échauffée par le vin et la colère, manifestant les intentions les plus hostiles", bloque le convoi qui se trouve ainsi bloqué sans pouvoir continuer son chemin. C'est là que le massacre a lieu, et je laisse parler les témoins :

"Arrivés presque sous les murs, nous avons rencontrés une autre bande qui venait au devant de nous, tambour et drapeaux en tête qui criait : Assassins d'Italiens vous venez nous manger notre pain ! et tous ces gens se sont rués sur nous

en nous lançant des pierres...j'ai entendu des coups de fusil. Nous avons fui de tous côtés : on nous pourchassait comme un troupeau de moutons, quelques uns de nous avons été précipités dans le canal. Les Français se tenaient de l'autre côté et chaque fois que nous tentions d'en sortir, les pierres tombaient sur la tête comme de la neige."

Un ouvrier toscan, Angello Pistelli raconte : *"que les gardiens des vignes nous pourchassèrent avec des fourches et des fusils. Un de mes amis tomba atteint dans le dos par une balle. Avant de mourir il me cria "salue ma mère" et... je ne pus comprendre rien d'autre car un flot de larmes lui coupa la parole et il tomba à plat ventre sur le terrain. Je vis que des gens le piétinaient..."*

Le cortège arrive enfin devant la porte de la Reine. Pour atteindre la gare, il doit passer par un passage étroit constitué des remparts d'un côté et le mur d'enceinte du jardin de Granier. La foule amassée à ce point d'étranglement, attaque le lugubre convoi, à coup de pierres et de coups de gourdins. Comme le dit le procureur général *"des pierres énormes sont lancées de tous côtés, à chaque pas on est forcé de laisser sur le sol des victimes sans défense que les forcenés, viendront avec une sauvagerie sans nom, achever à coup de matraques"*. A cet instant, le seul refuge est le jardin de Granier, sur demande du préfet, Granier accepte d'ouvrir ses grilles mais apeuré il les ferme subitement. *"alors c'est le véritable massacre ! ..."*

Après des épreuves très dures dont je vous passe les détails, le Préfet décide un repli dans la tour de Constance. Il est alors midi et demi et les trente-huit Italiens qui tiennent encore debout réussissent à trouver un refuge. L'un d'eux grièvement blessé expire dès la porte franchie.

Le Préfet ne voyant pas arriver les troupes demandées le matin à 4 heures, renvoie un télégramme au procureur général : *"Italiens assaillis malgré protection gendarmes à cheval. Environ dix morts ou blessés. Profondément regrettable que renfort des troupes demandé ce matin ne soit pas encore parti de Nîmes. Envoyer troupes d'urgence extrême par train spécial"*.

Le capitaine Cabley, blessé lui même, retourne sur les lieux du drame et charge sur une charrette aidé de ses brigadiers, les morts et les blessés.

On comptera neuf morts et une centaine de blessés côté italien, huit blessés côté français.

L'avis proclamé par le maire Marius Terras

Après avoir tenté un apaisement de la foule par la publication d'un premier avis spécifiant que la Compagnie des Salins s'engageait à ne plus embaucher d'ouvriers italiens, un deuxième avis est une invitation au calme...

"Toute satisfaction a été donnée aux ouvriers français. Le maire de la ville d'Aigues-Mortes invite toute la population à reprendre le calme et le travail un moment délaissés. Cessons toute manifestation dans la rue pour nous montrer digne de notre patrie, et c'est par notre attitude calme que nous ferons voir combien nous regrettons les déplorables conséquences des accidents survenus. Recueillons-nous pour penser nos blessures et en nous rendant paisiblement au travail, prouvons que notre but a été atteint et nos revendications satisfaites. Vive la France, Vive Aigues-Mortes !"

La dernière phrase est de trop et fait croire aux autorités Italiennes, à une préméditation.

La troupe arrivera enfin à 5 heures du soir et organisera dans le calme le transfert des ouvriers italiens vers la gare pour Marseille.

Le verdict d'Angoulême

Le procureur de la république de Nîmes, s'emploie dès la fin des événements à rechercher les témoins de ce massacre. Il en retient 70 dont 13 Italiens, et ouvre 41 informations qui débouchèrent toutes sur une inculpation. Le 10 septembre, l'acte d'accusation est définitivement rédigé, et à la requête du procureur général, la cour de cassation renvoie l'affaire devant les assises d'Angoulême.

Le procès devait s'ouvrir le 11 décembre de l'année du drame, mais devant la lourdeur et la complexité du dossier, ce n'est que le 27 décembre que s'ouvre solennellement la première audience.

Sur les dix-sept inculpés, seuls huit d'entre eux ont des antécédents judiciaires. Giordano est défendu par Guillibert, avocat d'Aix.

Au fil des débats, on s'aperçoit que le ministère public demande des sanctions exemplaires aux jurés, les témoignages sont des plus alambiqués, l'ouvrier français Vernet qui est venu à la barre n'était autre que le cousin de celui qui a eu la dispute avec Giordano, il porte le même prénom... la boulangère n'a reconnu aucun Aigues-Mortais dans l'attaque de la boulangerie... et pour finir... les jurés prononceront un verdict d'acquiescement général.

Me voici arrivé à la fin du récit, je passe sur les réactions provoquées par le verdict d'Angoulême.

Depuis que je vis sur les salins, et qu'au hasard de mes divagations, mon regard se pose sur ces marais de la Gaujouse et de la Fangouse, l'éclatante beauté de ces sites est toujours maculée, malgré le siècle passé, d'une tâche d'histoire salinière, où la pureté du sel se mélange à ce sang de la folie... des Hommes.

NOTES

- (1) Enzo Barnaba. Le sang des marais. Avant propos Emile Temine. Editions Via Valeriano. 1993.
- (2) Enzo Barbara :Le sang des marais Ed Via Valeriano.
- (3) Voir la revue "la sociologie catholique" du 1er Septembre 1893.
- (4) ADG IM 697.
- (5) Jean-Pierre Dufoix : Frédéric Mistral : trois maisons à Maillane. Communication Académie de Montpellier. Dans ce texte, il évoque selon Mistral le travail au Mas du Juge : "il y avait au Mas du Juge une chiourme de sept à huit solques : les moissons y étaient effectuées exclusivement avec des gavots... le baile suivait de près les moissonneurs jusqu'au dernier d'entre eux appelé *la truie*."
- (6) Il Secolo XIXe 22-23 août 1893. Déclaration de Salvatore Gatti, qui a assisté aux événements des 16 et 17 août 1893.
- (7) J Cubero. Nationalistes et étrangers. 1996 Imago. Page 39.